



Assemblée Générale des Étudiants de Louvain

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450.888 ■ www.aglouvain.be

Louvain-la-Neuve, le 10 décembre 2015
Note proposée par É. Beguin, G. Cabot, G. Dos Santos, H. Jane-Aluja et G. Laurent

Note de première réaction à la réforme de la formation initiale des enseignants

1. Contexte de la présente note

Actuellement, une réforme est en marche au niveau de l'enseignement supérieur dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle touche à la formation initiale des enseignants (FIE), c'est-à-dire au rôle que jouera l'enseignement supérieur (universités, hautes écoles, enseignement de promotion sociale) dans la constitution du futur personnel éducatif.

Cette note est une première réaction de l'AGL, destinée à engager la représentation étudiante dans ce débat. D'après nous, l'avis étudiant est en effet à prendre en compte, et ce pour deux raisons. Premièrement, parce qu'une telle réforme exige une concertation large de tous les acteurs de l'enseignement supérieur. Deuxièmement, parce que les étudiants d'aujourd'hui sont au moins en partie les enseignants de demain.

Dans ce contexte, l'AGL a considéré comme nécessaire de préciser sa position afin de tenir un discours structuré en regard de l'avancement actuel de la réforme.

2. Critique générale de la réforme

Nous souhaitons, ci-après, mettre en valeur un certain nombre d'aspects positifs et négatifs de la réforme. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit de l'avancement actuel de la réforme, et que la note du GT4O de juin 2014, sur laquelle nous basons la plupart de nos remarques, est un document de travail, nécessairement incomplet en regard de ce que sera la réforme.

2.1. Les points que nous soulignons comme positifs

- **Une meilleure qualification des agrégés.** Il nous paraît important que les enseignants de l'agrégation soient mieux qualifiés qu'actuellement. Une formation à 30 crédits ne peut former un enseignant complet et ne peut assurer qu'il sera compétent pour faire face aux défis de sa profession.
- **L'adaptation des programmes aux étudiants se destinant à l'enseignement.** La réforme évite à l'étudiant qui se destine à l'enseignement d'avoir une formation complète à la discipline.
- **La formation pédagogique.** D'une manière générale, un accroissement du nombre de crédits permet de mieux investir dans la formation pédagogique.

- **L'introduction des filières.** La réforme repense le découpage des titres des enseignants en plusieurs « filières », qui, à la différence de ce qui existait précédemment, ne représentent plus un découpage étanche entre les niveaux de la profession ; les professeurs de plusieurs niveaux sont amenés à se rencontrer (en 1^e et 2^e primaire, en 5^e et 6^e primaire, en 3^e secondaire).
- **Une réforme mûe par une vision politique globale.** L'initiative du cabinet Marcourt n'est pas une « réformette » cantonnant sa mission à l'enseignement supérieur. Elle prend du recul, propose une vision neuve, et se donne l'ambition de chercher à solutionner un problème qui marque surtout l'enseignement obligatoire.

2.2. Les aspects sur lesquels nous voulons réagir

- **L'écartement de la question des moyens.** La réforme risque de ne pas trouver les moyens d'être mise en œuvre. Deux écueils sont par ailleurs à éviter. D'une part, celui de contraindre par décret les institutions de l'enseignement supérieur, en les forçant à se débrouiller avec les moyens du bord. D'autre part, celui de couper dans des pans entiers de l'enseignement supérieur (par exemple, dans les filières coûteuses produisant peu).
- **Peu de place laissée à l'enseignement de l'esprit critique.** La formation à enseigner l'esprit critique et citoyen n'est mentionnée qu'en termes vagues, alors que cette compétence nous paraît importante et transversale d'un cours à l'autre. Notre expérience dans le domaine montre par ailleurs que, si tout le monde à peu près est d'accord sur les principes, peu d'acteurs de l'enseignement s'accordent sur les moyens à mettre en œuvre pour former à l'esprit critique. La culture du débat, à l'interaction sont par ailleurs laissés pour compte.
- **Peu de place laissée aux nouvelles technologies.** Les enseignants ne sont pas formés aux nouvelles technologies, alors qu'elles sont probablement la clé de l'enseignement au XXI^e siècle. Nous suggérons que ces formations soient envisagées en formation initiale, et plus encore en formation continue¹.
- **Une formation commune peut-être inadaptée à la diversité des filières.** Nous comprenons mal comment une formation commune peut faire se rejoindre des enseignants primaires et des enseignants du cycle supérieur : les enfants ne sont pas du même âge, n'ont pas les mêmes intérêts, et le contenu de ce qui est enseigné n'est pas semblable. Seuls certaines matières sont véritablement transversales (par exemple la compréhension de l'institution scolaire, la philosophie de l'éducation).
- **Peu de place laissée aux pédagogies alternatives.** Dans un contexte où le « bloc commun » de formation des enseignants est plus important, la liberté et la diversité pédagogiques restent-elles d'actualité ? Les pédagogies alternatives peuvent-elles espérer accueillir de nouveaux enseignants, ou bien devront-elles ouvrir leurs propres écoles d'enseignants ?
- **L'habilitation à l'enseignement est insuffisamment mentionnée.** Un seul paragraphe évoque le cas de la valorisation de l'expérience (VAE). Dans un contexte où la formation initiale s'approfondit et où valoriser l'expérience externe sera plus complexe, nous craignons que cette « habilitation à l'enseignement » ne reste qu'un vœu pieux, jamais réellement mis en œuvre, de la réforme.
- **Une orientation des futurs enseignants qui doit être mieux encadrée.** Si la formation à l'enseignement s'allonge, elle devient un choix de carrière plus radical, plus « vocationnel » pour l'étudiant qui la choisit. Nous trouvons donc nécessaire que la

¹ Nous espérons que le Pacte d'Excellence du cabinet Milquet prendra la question des nouvelles technologies au sérieux.

réforme encadre le mieux possible l'orientation des futurs enseignants (tests d'orientation adaptés, suivi,...)

- **Une ouverture à la pluridisciplinarité.** Il semble important, au moins dans certaines filières, d'éveiller les futurs enseignants à l'importance d'intégrer l'art et l'apprentissage manuel à la formation générale des élèves, afin de leur permettre de s'épanouir pleinement. Cette intégration permettrait en outre de valoriser l'apprentissage manuel et artistique.